

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01571
Numéro SIREN : 797 426 228
Nom ou dénomination : AUDIT CONSEIL FRANCE INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 20519

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

la gérance

1

BILAN - ACTIF

DÉPÔT AU DGFIP N° 2050 2022
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

Designation de l'entreprise : Société AUDIT CONSEIL FRANCE INTERNATION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 11 Rue des Laitières 94300 VINCENNES Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 7 4 2 6 2 2 8 0 0 0 4 6

Exercice N clos le: 30 09 2023 N:1
SOUS LE N° 20519 Néant *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
	Frais d'établissement * AB					
	Frais de développement * CX					
	Concessions, brevets et droits similaires AF	13 137	11 537	1 600	1 600	
	Fonds commercial (1) AH	406 116		406 116	406 116	
	Autres immobilisations incorporelles AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
	Terrains AN					
	Constructions AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					
	Autres immobilisations corporelles AT	23 071	19 328	3 743	2 565	
	Immobilisations en cours AV					
	Avances et acomptes AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
Autres participations CU		91 500		91 500	37 500	
Créances rattachées à des participations BB						
Autres titres immobilisés BD						
Prêts BF						
Autres immobilisations financières* BH						
TOTAL (II) BJ		533 824	30 864	502 959	447 781	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	382 663	34 312	348 351	275 685
		Autres créances (3) BZ	859 937		859 937	796 280
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
DIVERS	Disponibilités CF	178 732		178 732	181 675	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH					
	TOTAL (III) CJ	1 421 332	34 312	1 387 020	1 253 640	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 955 156	65 176	1 889 980	1 701 420	

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 29 SEP. 2023
SOUS LE N°

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CRÉANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété * Immobilisations : Stocks : Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société AUDIT CONSEIL FRANCE INTERNATION</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 555...000.....)	DA	555 000	555 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 774	10 743
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	375 520	204 020
	Report à nouveau	DH	212	115
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	187 773	180 628
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 138 279	950 506
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 708	5 769
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	70 874	13 336
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	286 672	293 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 501	239 260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 981	7 144
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	185 966	191 927
TOTAL (IV)	EC	751 701	750 915	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 889 980	1 701 420
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	751 752	750 915
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*certifié conforme par
la gérance*



ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

*certifié conforme par
la gérance*



ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	419 253		
Installations générales agencements aménagements divers	5 301		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 389		2 381
TOTAL	20 690		2 381
Autres participations	37 500		54 000
TOTAL	37 500		54 000
TOTAL GENERAL	477 443		56 381

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			419 253	419 253
Installations générales agencements aménagements divers			5 301	5 301
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 770	17 770
TOTAL			23 071	23 071
Autres participations			91 500	91 500
TOTAL			91 500	91 500
TOTAL GENERAL			533 824	533 824

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 537			11 537
Installations générales agencements aménagements divers	5 301			5 301
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 825	1 202		14 027
TOTAL	18 126	1 202		19 328
TOTAL GENERAL	29 662	1 202		30 864

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 202				
TOTAL	1 202				
TOTAL GENERAL	1 202				

**AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL
AC - FI**

Société d'expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société à responsabilité limitée au capital de 555.000 €
Siège social : 11, Rue des Laitières – 94300 VINCENNES
R.C.S. : Créteil 797 426 228

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 mars 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice telle qu'elle lui est présentée par la gérance et décide en conséquence que le résultat bénéficiaire de 187 773 € sera affecté comme suit :

- Réserve légale	9 389
- Au compte de report à nouveau	84
- Aux autres réserves	178 300

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Soufian MALIK
Gérant

